



☎ 02 40 07 92 08

✉ contact@mairiepierric.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2025

Étaient présents : M. Florent COUTANT, Mme Sabrina MOREAU, M. Éric LEFEUVRE, Mme Carole HAUBOIS, M. Olivier GARÇON, Mme Manuella HERVÉ, M. Jean-Yves MARTIN, Mme Nathalie HAMON, M. Victor ARNOULD, Mme Anne-Marie VEILLARD, Mme Sylvie RYO, Mme Valérie LECOQ,

Étaient absents excusés : M. Patrice MIGOT, M. Claude LEVANT, Mme Nathalie GRATAS,

Pouvoirs : M. Claude LEVANT à M. Éric LEFEUVRE, Mme Nathalie GRATAS à M. Florent COUTANT, M. Patrice MIGOT à Mme Carole HAUBOIS,

Mme Sabrina MOREAU a été élue **secrétaire de séance**.

Délibération n° 45-2025

Déclarations d'Intention d'Aliéner – Droits de Prémption Urbain

Vu les déclarations d'intention d'aliéner relatives aux projets de vente des biens immobiliers situés : au Bourg, 5 rue de Guémené-Penfao, 8 rue de la Chère, 302 Cavareux, Le Queux

Considérant que l'exercice du DPU à l'encontre de ces biens ne présente pas d'intérêt pour la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de ces cessions.

Délibération n° 46-2025

Devis Enrobés Eurovia

Dans le cadre du marché à bons de commande du PAVC, la commission voirie a décidé la mise en œuvre d'enrobés sur chaussée à l'Auviais. Ce devis est de 62 013 € TTC.

Considérant la nécessité des travaux ci-dessus,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ VALIDE ce devis.

Délibération n° 47-2025

Devis Lotissement le Verger de la Couère TE 44

Dans le cadre la viabilisation électrique du lotissement le Verger de la Couère, TE 44 a transmis son estimation financière.

Le coût des travaux s'élève à 239 950.85 € HT,

La participation financière indicative à verser à TE44 s'élève pour la commune à :

183 319.14 € HT,

TVA estimée à 21 045.73 €,

soit un total de 204 364.87 TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ VALIDE cette proposition, pour 12, abstentions 3.

Délibération n° 48-2025

Devis Lotissement le Verger de la Couère Atlantic'eau

Dans le cadre la viabilisation en eau potable du lotissement le Verger de la Couère, Atlantic'eau a transmis son décompte financier.

Le coût des travaux s'élève à 115 314.49 € TTC,

La participation financière de la commune correspond à 50 % soit 57 657.25 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ VALIDE cette proposition, pour : 13, abstentions : 2.

Délibération n° 49-2025

Devis Lotissement le Verger de la Couère Solutel

Dans le cadre de l'ingénierie téléphonique du lotissement le Verger de la Couère, Solutel a transmis la meilleure proposition financière.

Le coût des travaux s'élève à 8 950.80 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ VALIDE cette proposition, pour 13, abstentions 2.

L'ordre du jour étant ainsi écoulé, M. le Maire prononce la prochaine réunion le 16 octobre 2025.

Fin de séance 23 h 00.

La secrétaire de séance,
Sabrina MOREAU



Le Maire,
Florent COUTANT

